

NOTE BIO(83) 297 AUX BUREAUX NATIONAUX
CC AUX MEMBRES GPF

423.02

OBJET : SESSION SPECIALE DU PARLEMENT EUROPEEN (P. CERF)

LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU PARLEMENT EUROPEEN CONSACREE AU BILAN DE LA PRESIDENCE ALLEMANDE PENDANT LE 1ER SEMESTRE 1983 A ETE OUVERTE MERCREDI 29 JUIN A 17H00 SOUS LA PRESIDENCE DE M. DANKERT.

LE PARLEMENT A TOUT D ABORD ADOPTE UNE RESOLUTION CONTENU DANS UN RAPPORT BLUMENFELD CONCERNANT LA DEFENSE CONTRE LES PRATIQUES COMMERCIALES DELOYALES.

ENSUITE LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA RFA, M. H.D. GENSCHER, A PRESENTE LE BILAN DE LA PRESIDENCE ALLEMANDE. (LE TEXTE VOUS PARVIENDRA PAR COURRIER SEPRE)

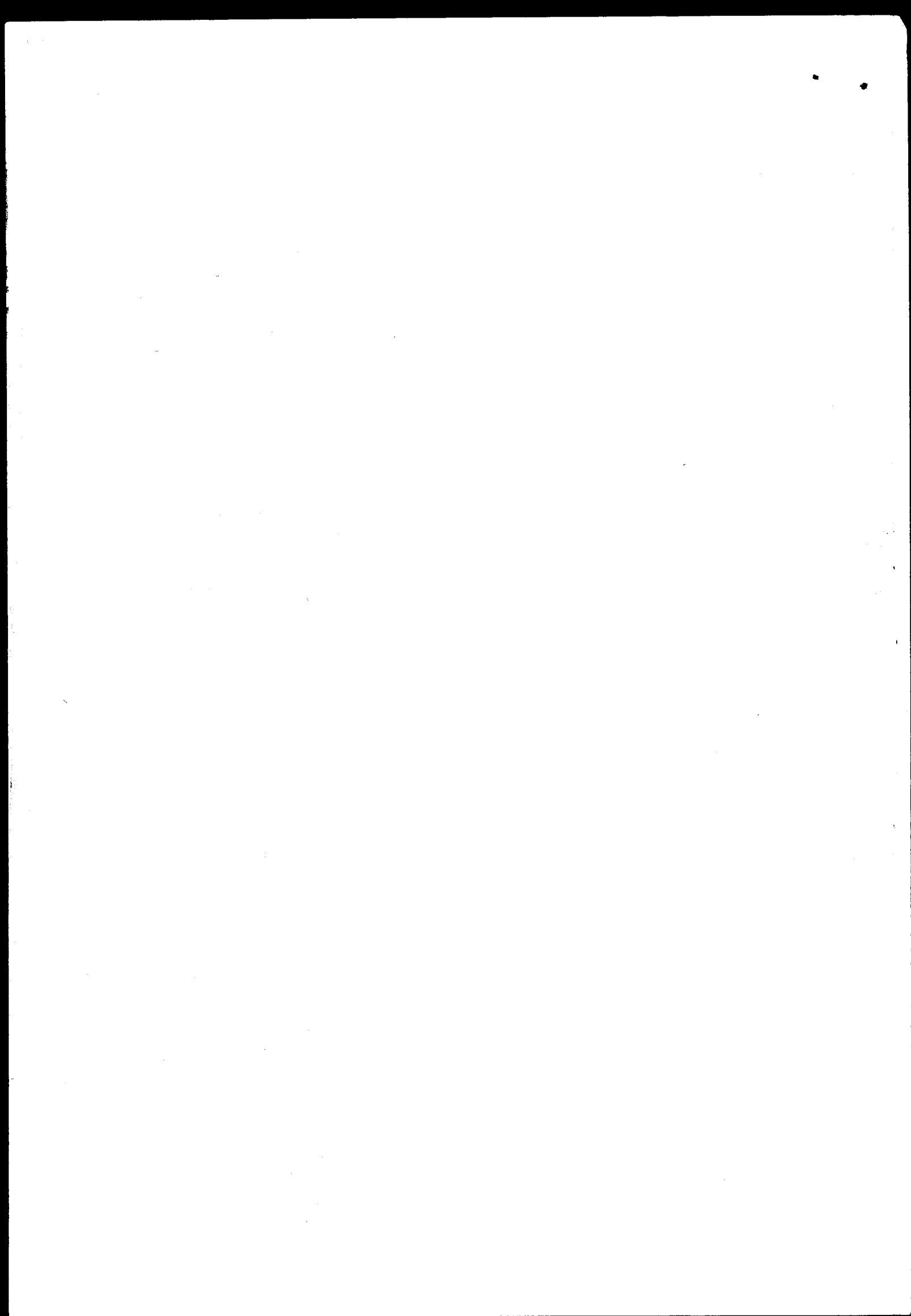
LE PRESIDENT THORN, DE SON COTE, APRES AVOIR RENDU HOMMAGE A LA PRESIDENCE ALLEMANDE POUR LES EFFORTS QU ELLE A DEPLOYEES TOUT AU LONG DE CE SEMESTRE DANS DES CIRCONSTANCES EXTREMEMENT DIFFICILES, A TIRE LES CONCLUSIONS DU CONSEIL EUROPEEN DE STUTTGART (IP 230 EN COURS D EXPEDITION).

LES TRAVAUX REPRENDRONT DEMAIN A 09H00 PAR UNE DISCUSSION CONSACREE AUSSI BIEN AU SEMESTRE D ACTIVITE DE LA PRESIDENCE ALLEMANDE QU A LA REUNION DE STUTTGART.

A SUIVRE.

AMITIES:

P. CERF



NOTE BIO (83) 297 - SUITE 1 ET FIN - AUX BUREAUX NATIONAUX
CC AUX MEMBRES GPF

OBJET : SESSION EXTRAORDINAIRE DU PE

APRES LE DISCOURS-BILAN DU CHANCELIER KOHL SUR LE SEMESTRE D ACTIVITE DE LA PRESIDENCE ALLEMANDE (LE TEXTE VOUS SERA ENVOYE SEPAREMENT); LA SEANCE DE JEUDI MATIN A ETE CONSACREE AUX INTERVENTIONS DES REPRESENTANTS DES DIFFERENTS GROUPES POLITIQUES.

LE DEBAT SE TERMINE PAR LE VOTE D UNE RESOLUTION DE COMPROMIS DU A UN AMALGAME DE DEPUTES REPRESENTANT PRATIQUEMENT TOUS LES GROUPES POLITIQUES ET QUI SE CARACTERISE PAR UNE GRANDE MODERATION. DANS CETTE RESOLUTION; LE PARLEMENT TOUT EN DEPLORANT 'PROFONDEMENT L INCAPACITE DU SOMMET DE STUTTGART D ACCOMPLIR DES PROGRES DANS LA RECHERCHE DE SOLUTIONS SIGNIFICATIVES A LA CRISE QUE CONNAISSENT AUJOURD'HUI LES PEUPLES D EUROPE ET LA CE'; ET EN REGRETTANT QUE LES PROPOSITIONS EN MATIERE D ACTE EUROPEEN 'NE CORRESPONDENT PAS PLEINEMENT AUX SOUHAITS EMIS A PLUSIEURS REPRISES PAR LE PARLEMENT'; DEMANDE; QUE LES PROBLEMES DES NOUVELLES RESSOURCES DE LA COMMUNAUTE; DU DEVELOPPEMENT DES POLITIQUES NOUVELLES; DE LA REFORME DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMUNE DANS LE CADRE DE L ART. 39 DU TRAITE; DE L EQUITE ET DE LA SOLIDARITE DANS LA PARTICIPATION DE TOUS LES PEUPLES AU FINANCEMENT DES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES; SOIENT RESOLUS CONJOINTEMENT DANS LE RESPECT DE L ECHEANCE PREVUE DU 5 ET 6 DECEMBRE 1983; EN PARTICULIER LE PROBLEME DE LA COMPENSATION AU ROYAUME-UNI POUR 1983 DOIT ETRE PRIS DANS LE CONTEXTE DE LA DECLARATION DU CONEIL SUR LE FINANCEMENT FUTUR DE LA COMMUNAUTE' ET 'REITERE SA VOLONTE DE DEVELOPPER L INFLUENCE ET LES COMPETENCES DU PARLEMENT SUR LA BASE DES RESOLUTIONS INTERINSTITUTIONNELLES ADOPTEES EN 1980-81-82 ET DE SA RESOLUTION CONCERNANT L UNION EUROPEENNE DU 6 JUILLET 1982.

FIN DE LA SESSION : 13.45 HEURES

AMITIES;

P. CERF

+++++

TELEX
TELEX
TELEX
TELEX
TELEX
TELEX
TELEX

EX
TELEX
TELEX
TELEX
TELEX

